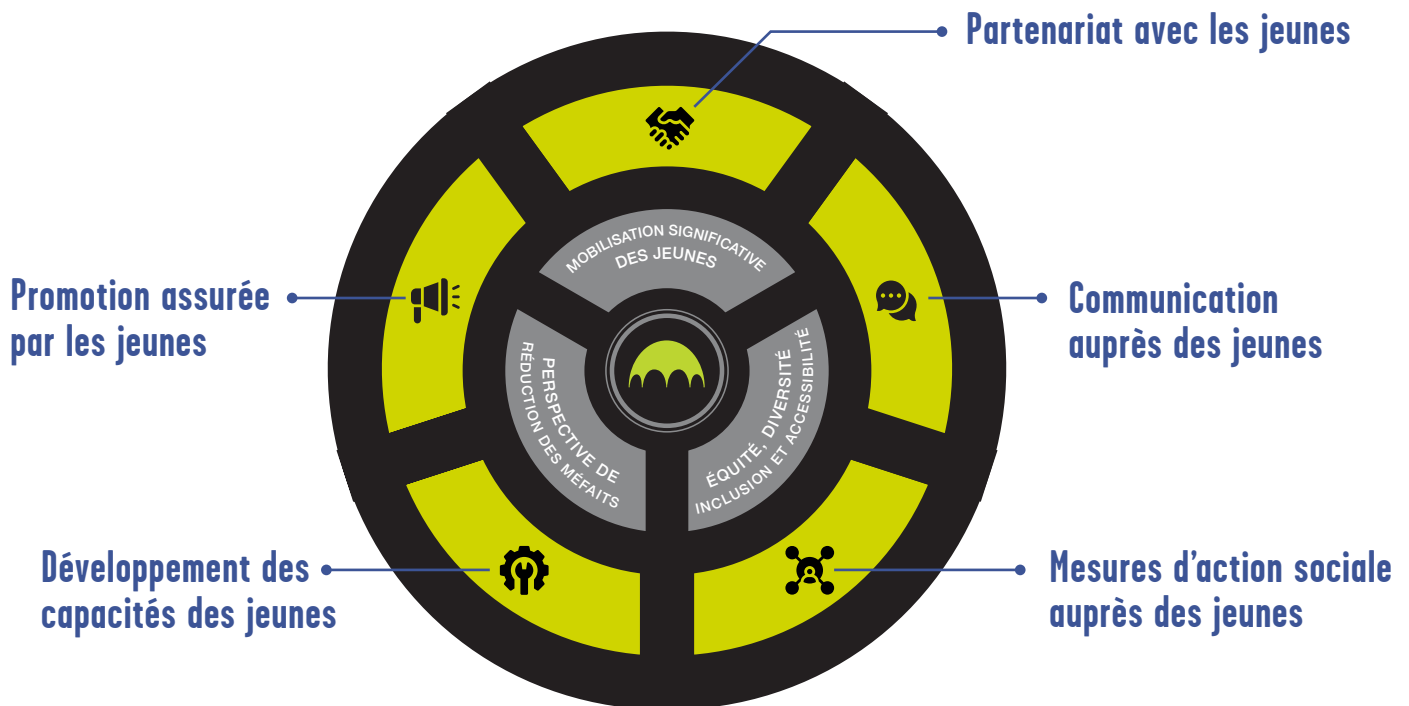


Les objectifs de ce cadre sont les suivants :

- aider les intervenants de la sécurité routière canadiens à comprendre ce qui constitue une mobilisation significative des jeunes, ainsi que l'importance et les bénéfices de cette mobilisation pour améliorer la sécurité routière;
- améliorer la compréhension des intervenants de la sécurité routière quant aux solutions fondées sur la technologie et sur la communication pour toucher les jeunes conducteurs et leurs passagers;
- armer les intervenants de la sécurité routière de stratégies et de pratiques efficaces pour appuyer la mobilisation des jeunes dans le cadre de leurs programmes et initiatives en faveur de la sécurité routière.



Principes directeurs

Mobilisation significative des jeunes:

Un engagement significatif des jeunes facilite l'autonomisation et inculque un sentiment d'appartenance chez les jeunes. Les exemples de mobilisation significative des jeunes dans le domaine de la sécurité routière peuvent comprendre des modifications de l'environnement bâti, la diffusion de renseignements et de ressources sur les comportements sécuritaires auprès de leurs pairs et au sein de leurs réseaux, ainsi que la création de programmes visant à répondre à des besoins précis pour la sécurité routière

Équité, diversité, inclusion et accessibilité:

On recommande aux organismes de tenir systématiquement compte des inégalités auxquelles certains jeunes sont confrontés en matière d'accès aux transports et de bien-être du fait d'obstacles systémiques en lien avec l'identité ethnique, le statut socioéconomique, le statut d'immigration, le genre, l'âge, le handicap et la région de résidence, entre autres facteurs.

Perspective de réduction des méfaits:

Une perspective axée sur la réduction des méfaits s'éloigne d'un modèle entièrement fondé sur l'abstinence et reconnaît que certains jeunes conducteurs consommeront de l'alcool et d'autres substances. L'adoption d'une perspective axée sur la réduction des méfaits dans le contexte de la sécurité routière implique la mise à disposition de stratégies concrètes à l'intention des jeunes pour leur permettre d'atténuer les torts liés aux risques immédiats pour eux-mêmes et pour les autres après avoir consommé de l'alcool ou des drogues, sans nécessairement essayer de réduire la consommation d'alcool et de drogues.

Partenariat avec les jeunes

Ce domaine de priorité présente les modalités d'un partenariat significatif avec les jeunes dans le contexte de la sécurité routière, ainsi que des stratégies pour y parvenir.

Recommandations

- Intégrer un partenariat avec les jeunes dans le plan stratégique.
- Établir un comité consultatif de la jeunesse en collaboration avec lequel assurer la création et la présidence des initiatives de sécurité routière.
- Collaborer avec un réseau d'ambassadeurs des jeunes.
- Faire participer les jeunes à l'évaluation des messages et des programmes en faveur de la sécurité routière.

Communication auprès des jeunes

Ce domaine de priorité concerne le choix de stratégies efficaces pour communiquer directement auprès des jeunes sur les questions de sécurité routière par le biais de médias classiques et numériques ainsi que des réseaux sociaux.

Recommandations

- Assurer la conception en collaboration avec des représentants des jeunes et tester les messages auprès d'eux.
- Rester à jour sur les préférences et les pratiques des jeunes vis-à-vis des réseaux sociaux et des médias numériques.
- Employer des stratégies de marketing social dans lesquelles les jeunes se reconnaissent.
- Employer des techniques narratives pour déclencher un sentiment d'empathie et modifier les attitudes des jeunes.

Mesures d'action sociale auprès des jeunes

Ce domaine de priorité concerne les personnes qui influencent les jeunes et la façon dont on peut influencer les jeunes par l'intermédiaire de ces influenceurs.

Recommandations

- Accorder la priorité à l'éducation et à la communication entre pairs.
- Former les parents à la mise à disposition en temps opportun de renseignements exacts sur la sécurité routière.
- S'appuyer sur les écoles et les éducateurs pour la diffusion de renseignements.
- Collaborer avec des experts et des organismes fiables.
- Réévaluer le recours aux influenceurs actifs sur les réseaux sociaux.

Développement des capacités des jeunes

Ce domaine de priorité concerne des lacunes courantes de connaissances et de compétences relatives à la sécurité routière parmi les jeunes ainsi que des exemples de stratégies efficaces pour y remédier.

Recommandations

- Réaliser une évaluation des besoins pour comprendre de quoi les jeunes ont besoin pour devenir de meilleurs conducteurs.
- Améliorer les connaissances et les compétences relatives à la sécurité routière et combler les lacunes en la matière en faisant appel à divers médias.
- Offrir des possibilités virtuelles et en personne de mettre en pratique des compétences qui promeuvent des comportements de conduite sécuritaires.
- Offrir aux jeunes des incitatifs pour les amener à s'intéresser à la sécurité routière et à adopter des comportements de conduite sécuritaires.

Promotion assurée par les jeunes

Ce domaine de priorité concerne des sujets de promotion de la sécurité routière autour desquels les jeunes peuvent être actifs ainsi que des stratégies pour y parvenir.

Recommandations

- Comprendre à quoi les jeunes accordent de l'importance.
- Créer des trousseaux à outils pour faciliter la promotion par les jeunes, ainsi que des possibilités de formation pour développer des compétences importantes pour ce travail de promotion.
- Défendre le droit des jeunes à être actifs au sein d'espaces de prise de décisions.